

## **Projet USAID/Wula Nafaa volet pêche par IDEE Casamance**

Atelier de concertation entre pêcheurs, mareyeurs, transformatrices, usines, producteurs de glace et les services de pêche, d'hygiène, élevage

Lieu : Santa Yalla à Ziguinchor

21 décembre 2010

11h20 - 16h30

### Objet :

Discussion et concertation pour trouver des solutions aux déficiences constatées par les missions consécutives d'évaluation de la production des produits de la pêche destinés à l'exportation vers l'Union Européenne

« Quoi faire pour éviter un retrait d'agrément d'exportation vers l'UE »

L'atelier est marqué par la présence des deux inspecteurs de pêche (Ziguinchor et Sédhiou) et du docteur Vaque Ndiaye (Wula Nafaa)

Inspecteur Diop (Ziguinchor) : Le Gouvernement du Sénégal a signé un accord avec l'UE pour l'exportation des produits de pêche vers l'Europe. Dans la région de Ziguinchor les deux sites agréés sont : Ziguinchor (Boudody) et Kafountine.

La bonne utilisation de la glace, des caisses propres et adaptées, la non exposition des produits de pêche à l'air libre, le non entassement des produits de pêche... sont autant de critères pour respecter les normes européennes.

Inspecteur Mané (Sédhiou) : Les services de commerce et de la gendarmerie devraient être invités à l'atelier car leurs contributions seraient importantes dans la vente et le transport des produits de la pêche.

L'agrément peut toucher plusieurs niveaux notamment : l'Etat, les Usines, les Outils de transports, la Manipulation et la Conservation des produits à la base. L'administration de la pêche doit appuyer à l'installation et au maintien des normes pour l'exportation vers l'Europe.

Docteur Vaque Ndiaye (Wula Nafaa) : les expériences des deux inspecteurs de la pêche vont appuyer à la mise en place et à l'installation des conditions pour une exportation vers l'Europe avec la contribution importante des acteurs de la pêche

Projection des images sur PowerPoint avec présentation par l'inspecteur

Diop (Ziguinchor) : La notion de traçabilité est expliquée comme capacité à déterminer l'origine d'un produit au moyen de son enregistrement. La chaîne de production veut que se soient les pêcheurs qui vendent aux mareyeurs et que à leur tour ils vendent aux

usines. On tend vers la professionnalisation des activités de la pêche donc les pêcheurs doivent avoir leur permis de pêche et les mareyeurs leur carte de mareyage.

Les crevettes pêchées en Casamance et au Sénégal en général sont incluses dans le lot des crevettes de la zone 34 qui va de la méditerranée au nord et de l'Angola au sud. La crevette constitue une grande source d'économie pour la région car elle fait rentrer des milliards, il convient donc de bien respecter les normes pour l'exportation et le maintien de ces ressources financières.

Suivent alors des images de diapos qui montrent des crevettes exposées à l'air libre sans glace avec des mouches, des caisses sales, la séparation des grosses crevettes et des petites qui se fait par terre, bref des conditions d'hygiène qui sont loin des exigences de l'agrément.

Les prises accessoires sont très importantes et constituent des déchets qui envahissent les berges du fleuve. Cependant, ces prises accessoires peuvent être transformées et utilisées pour l'alimentation du bétail, volaille et même comme engrais pour les cultures

Réactions :

Les réactions des acteurs de la pêche se sont surtout centrées sur l'insuffisance de la glace et la forte réduction des appuis des usines, des bailleurs privés et l'état.

Une grande partie (environ 80%) des appuis de l'état en direction de la pêche sont utilisés par les politiques.

Les usines donnent peu de glace, elle est fournie la veille de la pêche alors que les acteurs n'ont pas de bonnes infrastructures de conservation et de stockage.

Certains mareyeurs fournissent de la glace aux pêcheurs qui est utilisée pendant la pêche, mais dans la plus part des cas les crevettes ne sont glacées qu'une fois débarquées.

Les pêcheurs canal évoquent que le temps de pêche est tellement court (3 à 4 heures) qu'il n'est pas nécessaire d'amener la glace durant la pêche ; en plus les pirogues de pêche sont si étroites qu'elles ne permettent pas d'emporter aussi bien la caisse des crevettes et celle de la glace. Ceci démontre qu'ils sont mal informés.

Par fautes de moyens pour acheter des caisses, les produits (crevettes) sont entassés dans des grands paniers pour être transportés à l'usine ou attendre le camion de collecte.

Dans certains cas des efforts se font pour améliorer la manutention des produits de la pêche notamment par le nettoyage des pirogues et des caisses (cas d'une micro-mareyeuse à Goudomp).

Il est en outre souligné que l'agrément ne concerne pas seulement la crevette mais aussi des autres produits de la pêche. Il faut donc la prochaine fois inviter les acteurs de la pêche actifs dans d'autres domaines.

Des solutions proposées par les acteurs pour améliorer les conditions de traitement des produits de la pêche :

Pour les pêcheurs

- Immatriculation des pirogues
- Professionnalisation de la pêche (permis de pêche)
- Caisses adaptées aux pirogues pour emporter de la glace à la pêche
- Bonnes balances pour peser les produits
- Lieux de stockage et de conservation de la glace
- Renforcement de capacités des pêcheurs sur l'hygiène et la qualité

Pour les mareyeurs

- Carte de mareyage
- Mise en place de la glace
- Mise en place de caisses adaptées pour le stockage de la glace et des produits
- Moteur hors-bord
- Voiture frigo
- Faciliter l'accès au crédit / micro-crédit

NB : USAID/Wula Nafaa facilite l'accès au crédit et micro-crédit pour des structures bien organisées

Conclusions :

Puisque les acteurs de la pêche arrivent toujours à vendre chaque jour leur produit soit à l'usine soit aux mareyeurs, les acteurs de la pêche ne sont pas encore conscients de l'utilité de l'agrément d'exportation.

Les acteurs ne sont pas conscients des énormes pertes enregistrées après les captures. Ces pertes sont en premier lieu causées par les mauvaises manipulations et conservations des produits de la pêche.

Les usines ont fourni beaucoup d'efforts pour se rapprocher des normes européennes, par contre les acteurs de la pêche ne sont pas encore prêts à s'investir pour améliorer les conditions d'hygiène.

L'organisation d'une rencontre de concertation entre établissements de transformation et mareyeurs sous la supervision des services de pêche et IDEE Casamance est sollicitée pour :

- mieux organiser les relations entre usine et mareyeur
- mieux adapter le ramassage par les camions aux moments de débarquement
- identifier les caisses isothermes adaptées et autre matériel approprié

Pour donner le bon exemple, il est proposé de chercher des partenaires au développement pour aménager deux sites de débarquement pilotes : Adéane et Goudomp

## Liste de présence

N°	Prénom	Nom	Représentant de	Lieu de résidence
01	Kadia	Niang	Micro-mareyeuse	Goudomp
02	Vaque	Ndiaye	USAID/Wula Nafaa	Foundiougne
03	Mamoudou	Niass	Mareyeur	Goudomp
04	Samba	Sy	Mareyeur	Niaguis
05	Jacques	Diouf	SR Elevage	Ziguinchor
06	Toumany Macky	Mané	SRPêche/Sédhou	Sédhiou
07	Fortunati	Orlando	GIE Dakar Export	Ziguinchor
08	Mor	Ndao	Complexe Sénéfand	Ziguinchor
09	Mamadou L.	Mané	Radio Pkumel FM	Goudomp
10	Bacary	Sané	Chef de poste Ziguinchor	Ziguinchor
11	Mamoudou	Sall	Coopérative canal	Mangacounda
12	Edouard	Ndior	Santa Yalla	Ziguinchor
13	Moussa	Diédhiou	Radio Kuma FM	Samane
14	Abou	Diallo	Mareyeur	Baghagha
15	Thierno A.	Watt	Mareyeur	Ziguinchor
16	Abou	Mbodji	Mareyeur	Ziguinchor
17	Amady D.	Sall	Pêcheur	Adéane
18	Ousmane	Sylla	Mareyeur	Adéane
19	Aïssata	Gningue	Micro-mareyeuse	Adéane
20	Fatoumata	Djigo	Micro-mareyeuse	Adéane
21	Omar	Faye	SR d'hygiène	Ziguinchor
22	Mamadou D.	Ndong	Mareyeur	Fanda
23	Ibrahima	Lo	ProCas	Ziguinchor
24	Arona	Badiane	SD Pêche/Ziguinchor	Ziguinchor
25	Omar	Diol	Mareyeur/FENAMS	Ziguinchor
26	Fatoumata	Sarr	Micro-mareyeuse	Baghagha
27	Jules	Sonko	Mareyeur	Diattacounda
28	Sofy	Ndong	Micro-mareyeuse	Adéane
29	Lamine	Tamba	Mareyeur	Ziguinchor
30	Gelaye	Ba	Micro-mareyeuse	Adéane
31	Ameth	Diop	SRPS/Ziguinchor	Ziguinchor
32	Awa	Diallo	Micro-mareyeuse	Adéane
33	Moussa	Sylla	UNAGIEMS	Ziguinchor
34	Ousmane	Dia	Mareyeur	Baghagha
35	Dafing	Sané	Mareyeur/GIE Soutoura	Ziguinchor
36	Koudara	Sy	FENAGIE	Ziguinchor
37	Abdoulaye	Pam	Mareyeur	Niaguis
38	Abou	Diallo	Mareyeur	Baghagha
39	Harouna D.	Ba	Mareyeur	Ziguinchor
40	John Lucas	Eichelsheim	IDEE Casamance	Ziguinchor
41	Seyni	Sané	IDEE Casamance	Goudomp